

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1305 du 30 décembre 1952 :

n° 1305

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 décembre 1952

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant d'artillerie coloniale Levet (Jacques), est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 26 décembre 1952 et mis à la disposition du Commandant de Cercle de Tadjoura pour assurer les fonctions d'adjoint au Commandant de Cercle, commandant la 2e compagnie, en remplacement de l'adjudant-Chef Cardona, rapatriable.